

Les Brèves de la CFE-CGC Métiers de l'emploi

CE Normandie du 29 juin 2017

❖ Point d'étape sur la Trajectoire d'évolution de l'activité GDD

Des visites ont été menées par la DG en France dans 10 agences entre fin mars et début avril 2017 afin de réaliser une analyse qualitative de la perception des conseillers & ELD et d'identifier les différentes pratiques.

Ces visites ont permis de mettre en évidence :

- des activités identifiées en baisse (ex : liquidation manuelle des DAL, saisie des AE par les conseillers avec le passage de 150.000 saisies externalisées fin 2015 à 1.2 millions à ce jour)
- des activités en changement (ex : gestion de compte)
- des activités en augmentation (ex : 3949 et mail.net)
- Sur les DAL automatisées, le taux de liquidation est à 26% au T1 2017 (identique à fin 2016)
- 40 % des AE sont saisies par le réseau

Lors du CCE, la Direction Générale indique « **Bien que la baisse de charge liée à l'activité de la gestion des droits soit globalement appréhendée par les conseillers, leur ressenti demeure mitigé à ce stade du fait des difficultés rencontrées sur l'externalisation des AE, qui masquent dans leur esprit une part du bénéfice de l'évolution sur cette activité** ».

Pour en échanger avec les collègues GDD, la CFE-CGC a fait le même constat lors de ses dernières visites d'agence sur la Normandie.

France ENTIERE : la DG estime à environ **19% la baisse de charge sur l'activité indemnisation entre T4 2015 et T1 2017**; ce niveau est finalement inférieur à ce qu'elle avait pressentie initialement (-22.5%).

Pour notre territoire normand, elle n'est que de - 17% (initialement estimée à - 33% puis ramenée à - 22.8%).

Plus globalement, la CFE-CGC souhaite revenir sur la question, que nous avons déjà soulevée en CE, quant à l'impact de l'environnement socio-économique régional sur l'évolution de la charge de l'activité indemnisa-

tion. Quelle est la part de la conjoncture sur cette baisse de 17 % ?

Comment l'évolution de la DEFM sur ces 6 derniers mois a pu impacter cette variation ?

La Direction est bien incapable de nous répondre, arguant que cette dimension n'a pas été « intégrée » dans les calculs...

Domage pour une région comme la nôtre qui est une des principales consommatrices d'emploi intérim ! Quand on sait le nombre de conflits générés par le traitement des AE du secteur...

La question de l'humain, au centre de nos préoccupations, se pose au niveau du résultat des Entretiens Professionnels !

La Directrice régionale en CE déclare « **laissez-nous du temps** » pour construire cette trajectoire GDD, **cependant la CFE-CGC lui fait remarquer toute la contradiction de ses propos, c'est bien la Direction qui a imposé le timing et générée ces délais contraints dans le processus.**

Pour la CFE-CGC, une nouvelle fois, la Direction a voulu aller trop vite sur ce projet...excès de confiance ou de zèle pour satisfaire les velléités de la DG ?

Aujourd'hui, étant donné la baisse de charge moins importante que prévue et suite aux EP, la DR revoit sa cible de GDD et même des doubles compétents...

Cible initiale à janvier : 297 (283 GDD + 14 Double-compétences)

Suite aux EP en mai : 318 (302 GDD + 16 DC)

Cible nécessaire à juillet : 387 (283 GDD + 104 DC)

OUI, le changement et l'adaptation sont nécessaires, OUI il était essentiel de travailler sur la GPEC des GDD. La CFE-CGC se questionne sur la potentielle évolution de stratégie de l'établissement ?

Nous avons alerté la Direction des risques sur le personnel, sur cette difficulté à se projeter sur son activité de demain. Resteront-ils double-compétents ? Et pour ceux qui sont déjà en transition professionnelle ? Il demeure aujourd'hui encore trop d'incertitudes !

Les Brèves de la CFE-CGC Métiers de l'emploi CE Normandie du 29 juin 2017

❖ Information sur l'organisation de L'Aigle - Mortagne

Le dossier a été présenté par la chef de projet, Directrice de Mortagne et par intérim de L'Aigle (depuis septembre 2016), **Vanessa COOREN**. Malgré la qualité de cette présentation et certains arguments convaincants, la CFE-CGC s'interroge sur la stratégie de la Direction ?

La Direction a décidé de fusionner ces 2 sites ornaïs mais de maintenir une bi-localisation... Depuis 2009 et la Fusion ANPE-ASSEDIC, Pôle emploi avait pourtant entamé une politique immobilière de sites unilocalisés ???

A notre questionnaire sur le projet potentiel de fusionner d'autres sites de la région qui sont faiblement éloignés, comme Mortagne et L'Aigle, d'une trentaine de km, la Directrice nous répond que rien n'est arrêté à ce jour...

Pour la Direction régionale, rien ne change pour les effectifs des 2 agences : pas de mobilité. Les frais seront pris en charge pour les déplacements entre les 2 sites. Une voiture de service sera affectée à l'agence. L'ELD est constituée d'1 DAPE, 4 REP et 2 RRA. Cette organisation offrira plus d'opportunités de mutualiser les ressources...

La CFE-CGC s'inquiète sur les conséquences de ce projet et principalement pour l'encadrement des 2 sites. Il y a un réel risque de **dégradation de la Qualité de Vie au Travail des managers** avec potentiellement de l'épuisement professionnel et de la surcharge mentale. Ce sera plus de trajet, sur un territoire étendu, et donc **un risque routier plus important**, une **nécessité pour l'encadrant de se démultiplier pour se rendre le plus disponible**, ce sera **l'inconfort du management à distance** que subit aujourd'hui le personnel des 2 sites de la DR.

❖ Bilan de la campagne de promotion 2016 – 2017

Le budget alloué est de 0,8% de la masse salariale. 86,5% du budget a été consacré aux changements de coefficient, 0,5% aux majorations (art. 19,2) et 13% à des primes.

La Direction ne le note pas dans sa communication, mais seulement 24,5% de l'effectif normand a bénéficié d'une promotion cette année...

Ce bilan nous fait constater que ce sont les Agents de maîtrise qui sont le moins bien « servis » puisque la part des promotions (coefficient + prime) qui leur est accordée ne représente que 16% alors que cette population pèse 20% de l'effectif.

Pour la répartition des décisions de promotion selon le sexe : 80% en direction des femmes (représentant 77,5% de l'effectif normand).

❖ Questions RH

Nomination et arrivée de madame Laurence CHARLES au poste de DRAO en remplacement de Stéphane BAILLY. Madame CHARLES occupait préalablement le poste de DT en région Occitanie, département de l'Hérault.

Hors CE, le DGA RH, J.Y. CRIBIER, a signé mardi dernier la décision de nomination de l'encadrement supérieur suite à la dernière BDE.

Pour la Normandie, sont nommés :

- **Pascal GABARET** pour la DT Calvados-Manche
- **Mohamed SLIMANI** pour la DT de Seine-Maritime
- **Christophe BIRETTE** pour la DT Eure-Orne

Prochain Comité d'Etablissement : le jeudi 27 juillet 2017

Des remarques, des questions ? Contactez-nous !

Vos élus et représentants au CE :

Paul FARGUES - Aurélie TOULZE – Arnaud ECOLASSE –
Rodolphe GODARD – Vincent BABET